

Séance du 9 novembre 2017

Le 9 novembre 2017, à 19 h 30, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle de réunion, sous la présidence de Monsieur Armand NEU, maire, à la suite de la convocation adressée par le Maire le 31 octobre 2017.

| | |
|-------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice | 15 |
| Nombre de membres présents | 13 |

Membres présents :

Monsieur Armand NEU, Monsieur Raymond GROMCZYK, Monsieur Dominique FINKLER, Madame Laurence WOTHKE, Madame Marie-Jeanne SCHULLER, Monsieur Jean-Martin NEU, Monsieur Yvon PETIT, Monsieur Gilbert HOUTH, Madame Eliane STAEHLE, Madame Alexandra ESCHENBRENNER, Madame Sandrine BACH, , Monsieur Gilles BOTZUNG, Monsieur Vincent DERR.

Membres absents excusés :

Madame Florence ZINS, Madame Laurette CHATILLON.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de la séance du 18 août 2017
2. Modifications budgétaires
3. Programme des travaux d'exploitation 2018 - Etat de prévision des coupes en forêt-proposition de martelage pour l'exercice 2019
4. Demandes de subvention
5. Divers

1. Approbation du PV de la réunion du 18 août 2017

NOMENCLATURE ACTES : 9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES

Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité le PV de la séance du 18 août 2017.

2. Modifications budgétaires

Nomenclature acte : 7.1 décisions budgétaires (b.p., d.m., c.a. ...)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état des crédits d'investissement consommés à ce jour. Il précise que les crédits prévus au budget primitif sont suffisants pour couvrir les dépenses en cours et propose de reporter ce point à l'ordre du jour d'une séance ultérieure. Proposition adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

3. Programme des travaux d'exploitation en forêt communale pour l'exercice forestier 2018-Etat de prévision des coupes en forêt-proposition de martelage pour l'exercice 2019

Nomenclature acte : 3.6 Actes de gestion du domaine privé

A. Programme des travaux d'exploitation en forêt communale pour l'exercice forestier 2018-Etat de prévision des coupes en forêt

Après présentation du programme des travaux d'exploitation 2018 établi par l'O.N.F. et délibération, le conseil municipal :

- Confie la maîtrise d'œuvre à l'O.N.F.
- Décide l'exploitation et la commercialisation d'un volume de 183 m3 de bois d'œuvre (136 m3 de hêtre, 18 m3 de chêne, 15 m3 de frêne, 12 m3 de feuillus divers : merisier, charme et chêne rouge, et 2 m3 de résineux : épicéa-douglas) façonné dans les parcelles 1a et 6r.
- Décide l'exploitation et la commercialisation d'un volume de 117 m3 de bois d'industrie (hêtre en grande majorité) façonné dans les parcelles 1b et 6r.
- Les petits bois de hêtre (110 m3) de la parcelle 1b (première éclaircie : peuplement très dense de petit bois, terrain accidenté avec de nombreux fossés, parcelle limitrophe avec les terrains privés de la ferme de Heiligenbronn d'où un câblage d'arbres très important), constituant en partie le lot sur pied à la mesure invendu à deux reprises lors des ventes de novembre 2016 et juin 2017, seront exploités et commercialisés bord de chemin sous forme de lots de bois d'industrie en long (lots de 20-30 m3).
- Un faible volume (7 m3) de bois d'industrie de hêtre sera façonné et commercialisé dans la parcelle 6r (bois situés en pente dans la régénération).
- Les bois façonnés (bois d'œuvre et bois d'industrie) seront contractualisés.
- Dans le cadre des contrats d'approvisionnement, l'ONF percevra 1% du montant de la vente.
- Décide l'exploitation de 5 frênes et 1 merisier dans la parcelle 1a pour des raisons économiques (bois a priori sains ayant atteint les diamètres d'exploitabilité).
- Ces gros bois présentent des billes de pied de belle qualité.
- Ces pièces de qualité pourront éventuellement être amenées et présentées au parc à grumes de Saint-Avold et vendues lors de la vente franco-allemande de février 2018.
- Décide la réalisation des travaux d'exploitation-débardage de bois d'œuvre (183 m3) et de bois d'industrie (117 m3), soit un volume total de 300 m3 dans les parcelles 1a, 6r et 1b par l'entreprise retenue.
- Décide la réalisation des travaux d'abattage de 110 arbres pour mise en sécurité (bois de diamètre supérieur à 25 cm à 1m30 du sol ne donnant pas de bois d'œuvre), dans les parcelles 1a, 1b et 6r par l'entreprise retenue.
- Décide la réalisation d'une vente de bois de chauffage (environ 390 stères au total, soit 20-25 lots) :

- la vente de bois de chauffage aura lieu de janvier à mars 2018 proposant des lots constitués de rémanents d'exploitation, bois abattus et bois sur pied de faible diamètre, dans les parcelles 1a, 6r et 1b.
- La date de la vente sera fixée, une fois les travaux d'exploitation et de débardage réalisés en fonction des conditions météo.
- Le mode de vente retenu pour le bois de chauffage sera « l'unité de produit » : *prix par stère, lot réceptionné par la commune, paiement effectué après réception.*
- Décide de confier une partie de la matérialisation des lots de bois de chauffage à l'ONF : le montant de la prestation est fixé à 2,00 € HT par stère.
- Décide de faire la réception et la facturation des lots de bois de chauffage par la commune.

B. Etat de prévision des coupes - Proposition de martelage pour l'exercice 2019

Après présentation de l'état d'assiette 2019 établi par l'ONF et délibération, le conseil municipal :

- Accepte le martelage des parcelles inscrites à l'état d'assiette 2019 : parcelles 4r (1,82 ha), 5j (2,20 ha), 8a (4,06 ha) et 9 (0,62 ha).

4. Demandes de subvention

NOMENCLATURE ACTE : 7.5 Subventions

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal les demandes de subventions suivantes :

- Secours Populaire Français,
- Ligue contre le Cancer,
- Ecole élémentaire,

La directrice de l'école élémentaire, Madame Alexandra ESCHENBRNNER, demande la prise en charge des frais de déplacement à l'occasion des sorties des classes élémentaires, pour l'année scolaire 2017/2018 et du séjour de la classe de CE1 à la HOUBE du 22 au 27 janvier 2018.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide la prise en charge du transport scolaire lors des sorties et du séjour organisé par l'école élémentaire durant l'année scolaire 2017/2018.

5. Divers

NOMENCLATURE ACTE : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Sentier rue Notre Dame

3.5 Actes de gestion du domaine public

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal une nouvelle demande de Madame Aurélie NEU, propriétaire de la maison 6 rue Notre Dame. L'intéressée souhaite clore son terrain, sachant qu'il est régulièrement souillé par les déjections des chiens des promeneurs qui empruntent le sentier. Le déplacement du sentier lui permettrait d'avoir la jouissance d'une plus grande partie de terrain, tout en conservant une bande de terrain ouverte à la circulation. La clôture du terrain mettrait un terme aux déjections sur sa propriété. Pour réaliser ces travaux, elle sollicite une participation financière de la commune.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Entérine la décision du 29 juin 2017, par laquelle le conseil municipal fait connaître son refus d'une part, de participer financièrement à une opération réalisée par un particulier et d'autre part, de déplacer le sentier matérialisé comme une servitude de passage, à la fois sur le plan cadastral et sur le PLU, bien qu'elle ne soit pas inscrite en tant que telle au Livre Foncier.

Arbres gênants

Monsieur Gilbert HOUTH signale des branches d'arbres empiétant sur le domaine public, à hauteur de l'immeuble appartenant à Monsieur Adalbert BACH, rue de la Gare. L'intéressé sera invité à les couper.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été débattus, le maire lève la séance à 20 h 29.

Table des matières

| | |
|--|---|
| Séance du 9 novembre 2017 | 1 |
| 1. Approbation du PV de la réunion du 18 août 2017 | 1 |
| 2. Modifications budgétaires | 1 |
| 3. Programme des travaux d'exploitation en forêt communale pour l'exercice forestier 2018- Etat de prévision des coupes en forêt-proposition de martelage pour l'exercice 2019 | 2 |
| A. Programme des travaux d'exploitation en forêt communale pour l'exercice forestier 2018-Etat de prévision des coupes en forêt | 2 |
| B. Etat de prévision des coupes - Proposition de martelage pour l'exercice 2019..... | 3 |
| 4. Demandes de subvention | 3 |
| 5. Divers | 3 |
| Sentier rue Notre Dame | 4 |
| Arbres gênants | 4 |

Suivent les signatures.

| <i>Nom et Prénom</i> | <i>Emargement</i> |
|------------------------------------|-------------------|
| <i>Mme BACH Sandrine</i> | |
| <i>M. BOTZUNG Gilles</i> | |
| <i>Mme CHATILLON Laurette</i> | |
| <i>M. DERR Vincent</i> | |
| <i>Mme ESCHENBRENNER Alexandra</i> | |
| <i>M. FINKLER Dominique</i> | |
| <i>M. GROMCZYK Raymond</i> | |
| <i>M. HOUTH Gilbert</i> | |
| <i>M. NEU Armand</i> | |
| <i>M. NEU Jean-Martin</i> | |
| <i>M. PETIT Yvon</i> | |
| <i>Mme SCHULLER Marie-Jeanne</i> | |
| <i>Mme STAEHLE Eliane</i> | |
| <i>Mme WOTHKE Laurence</i> | |
| <i>Mme ZINS Florence</i> | |